



Bureau de développement
des télécommunications (BDT)



Réf.: BDT/DDR/DM/179(Rév.1)

Genève, le 22 février 2021

- Aux États Membres de l'UIT de la région des États arabes;
- aux Membres du Secteur de l'UIT-D de la région des États arabes;
- aux établissements universitaires de la région des États arabes;
- à l'Etat de Palestine (Résolution 99);
- à l'Organisation des Nations Unies et aux Fonds et aux Programmes qui en relèvent;
- aux organisations régionales de télécommunication de la région des États arabes;
- aux organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites;
- aux institutions spécialisées des Nations Unies

Objet: Réunion préparatoire régionale de l'UIT pour la région des États arabes en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21), 7-8 avril 2021 (réunion virtuelle)

Madame, Monsieur,

Dans la perspective de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21), j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la Réunion préparatoire régionale pour la région des États arabes (RPM-ARB), qui se tiendra de manière virtuelle les 7 et 8 avril 2021.

La CMDT se tient tous les quatre ans dans l'intervalle entre deux Conférences de plénipotentiaires, en vue d'examiner des thèmes, projets et programmes se rapportant au développement des télécommunications. Les CMDT définissent les stratégies et les objectifs concernant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), en fournissant des orientations et des indications au Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D). La CMDT-21 se tiendra à Addis-Abeba (Éthiopie) du 8 au 19 novembre 2021, à l'aimable invitation du Gouvernement éthiopien.

La CMDT-21 va se tenir à un moment décisif pour la communauté mondiale et pour notre place dans le monde. La pandémie mondiale de COVID-19 a mis en évidence un fait bien réel, à savoir que dans le monde d'aujourd'hui, la connectivité n'est pas simplement importante, elle est absolument *capitale*. Parallèlement, il est de plus en plus manifeste que le succès de cette dernière Décennie d'action en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) reposera en grande partie sur des solutions numériques. C'est pourquoi les travaux que nous menons collectivement et le mandat dont nous sommes investis revêtent une importance plus cruciale que jamais.

Conscient de l'urgence qui se présente, et en collaboration avec les membres, par l'intermédiaire du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), le Bureau de développement des télécommunications (BDT) a engagé un vaste processus préparatoire. L'objectif de ce processus est de faire en sorte que la CMDT soit la conférence mondiale sur le développement des TIC qui fera date et sera appelée à jouer un rôle moteur pour le programme de développement mondial, avec un mandat efficace pour l'UIT et un BDT réactif et en adéquation avec sa mission pour la prochaine période d'études.

Afin de suivre le rythme des mutations rapides de l'environnement et d'être à même de s'adapter efficacement à l'évolution des besoins des membres, le BDT a engagé un processus de changement complexe. Ces deux dernières années, nous avons beaucoup progressé dans la mise au point d'un cadre global de gestion axée sur les résultats (GAR), qui comprend tous les éléments constitutifs des diverses théories du changement et grâce auquel nous serons mieux à même de planifier les effets et d'en assurer le suivi et de démontrer l'obtention de résultats significatifs. J'espère que ces changements contribueront à orienter les discussions sur les priorités régionales et faciliteront la préparation de la CMDT-21.

Conformément à la Résolution 31 (Rév.Hyderabad, 2010) de la CMDT, les RPM visent à associer les membres au processus de la CMDT, afin d'encourager une coordination au niveau régional avant la tenue de la conférence. Les RPM ont également pour tâche de recenser les sujets d'intérêt et les enjeux au niveau régional qui doivent être abordés, afin d'encourager le développement des télécommunications/TIC et d'aider les États Membres et les Membres de Secteur à fixer des priorités communes.

Pour permettre aux membres de l'UIT de se préparer au mieux, un projet d'ordre du jour de la RPM-ARB est reproduit dans l'**Annexe 1**.

Vous trouverez dans l'**Annexe 2** des renseignements détaillés sur la soumission des contributions et l'inscription ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Pour tous renseignements additionnels, veuillez-vous adresser à:

M. Adel Darwish
Directeur régional de l'UIT pour la région des États arabes
Courriel: ITU-RO-ArabStates@itu.int
Téléphone: +41 79 249 4879

Je compte sur votre participation et attends avec intérêt vos contributions, grâce auxquelles la CMDT-21 deviendra un instrument viable et efficace qui guidera nos travaux au cours des prochaines années.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin
Directrice

Pièces jointes:

Annexe 1: Projet d'ordre du jour de la RPM-ARB

Annexe 2: Informations sur la soumission des contributions et l'inscription et autres renseignements pratiques

ANNEXE 1

Projet d'ordre du jour de la RPM-ARB

- 1 Cérémonie d'ouverture
- 2 Élection du Président et du Vice-Président
- 3 Adoption de l'ordre du jour et du programme de gestion du temps
- 4 Tendances dans le domaine du numérique dans la région des États arabes
- 5 Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires adopté par la CMDT-17 (y compris les initiatives régionales) et contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et des Objectifs de développement durable (ODD)
- 6 Rapport sur la mise en œuvre des résultats des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT intéressant les travaux de l'UIT-D: PP-18, CMR-19, AR-19 et AMNT-16
- 7 Travaux préparatoires en vue de la CMDT-21
 - 7.1 Rapport du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT (GT-GCDT-Prep)
 - 7.2 Rapport du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT (GT-GCDT-RDTP)
 - 7.3 Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle (GT-GCDT-SOP)
- 8 Identification des domaines prioritaires dans la région
- 9 Divers

ANNEXE 2

**Informations sur la soumission des contributions et l'inscription
et autres renseignements pratiques****Inscription, accès et participation**

Les inscriptions à la RPM-ARB se font **exclusivement en ligne et sont ouvertes depuis le 3 février 2021**.

Chaque délégué souhaitant assister à la réunion devra remplir et soumettre un formulaire d'inscription accessible [ici](#).

Les délégués peuvent s'inscrire à la réunion au moyen des identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) de leur compte utilisateur UIT. S'ils ne possèdent pas de compte utilisateur UIT, ils peuvent en créer un en suivant les étapes indiquées [ICI](#). Un compte utilisateur avec accès TIES permet aux délégués d'accéder aux ressources informatiques de l'UIT, notamment aux contributions et aux autres documents de travail.

Note: Les délégués ayant déjà créé un compte utilisateur lors de leur inscription à des manifestations précédentes à l'aide de ce même système peuvent utiliser le même compte.

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à la RPM-ARB doivent être **validées par les coordonnateurs désignés** par les administrations et entités habilitées à participer. La liste des coordonnateurs désignés est disponible [ICI](#). En cas de modification des coordonnées d'un coordonnateur désigné ou de changement de coordonnateur désigné, un représentant habilité doit communiquer officiellement au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions (par télécopie: +41 22 730 5545/ +41 22 730 5484 ou par courrier électronique à bdtmeetingsregistration@itu.int) les nouvelles coordonnées du coordonnateur désigné (nom, prénom et adresse électronique).

Les membres sont encouragés à tenir compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes au moment de décider de la composition de la délégation qui les représentera à la RPM-ARB.

Interprétation

Les participants à la RPM-ARB sont priés de bien vouloir indiquer, avant le **21 février 2021**, la langue pour laquelle ils souhaitent bénéficier d'un service d'interprétation.

Accès à la salle de réunion virtuelle et sous-titrage

Les informations pour accéder à la salle de réunion virtuelle seront communiquées aux participants dûment inscrits dans un courrier électronique distinct.

Seuls les participants s'étant dûment inscrits à la réunion pourront accéder à la salle de réunion virtuelle.

Le service habituel de sous-titrage sera assuré dans la salle de réunion virtuelle. Les participants qui souhaitent accéder directement au texte sous-titré pourront le faire via le lien qui sera mis à disposition sur la [page web de la RPM-ARB](#).

Contributions à la RPM-ARB

Conformément à la Résolution 1 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT, les contributions ne devraient pas dépasser cinq pages et doivent être soumises au moyen du modèle en ligne disponible sur la [page web de la RPM-ARB](#).

Veuillez joindre au formulaire de soumission en ligne la version originale au format "Word" de votre contribution, afin de garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux soient affichés correctement.

Conformément à la disposition 13.1 de la Résolution 1 de la CMDT, lorsqu'elles doivent être traduites, les contributions aux RPM doivent être soumises au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la réunion en question, c'est-à-dire avant le **8 mars 2021 (23 h 59, heure de Genève)**.

Les contributions reçues moins de 30 jours calendaires, mais au moins 14 jours calendaires avant le début de la réunion (c'est-à-dire le 24 mars 2021 au plus tard) seront publiées mais ne seront pas traduites.

Les contributions reçues moins de 14 jours calendaires avant la réunion ne seront pas inscrites à l'ordre du jour.

Documentation

Tous les documents seront publiés sur le [page web de la RPM-ARB](#).

Les délégués sont priés de s'assurer qu'ils disposent de droits d'accès TIES, afin de pouvoir accéder aux documents de la RPM-ARB à partir du site web. Pour savoir comment demander des droits d'accès TIES, rendez-vous à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/TIES/>.

Récapitulatif des échéances

Dates de la RPM-ARB	Date limite pour les demandes de service d'interprétation (-45 jours)	Date limite de soumission des contributions avec traduction garantie (-30 jours)	Dernier délai de soumission des contributions ne nécessitant pas de traduction (-14 jours)
7-8 avril 2021	21 février 2021	8 mars 2021	24 mars 2021